

CIRCULAIRE RESTAURATION- ANNÉE 2018/2019

Chers parents,

Nous vous proposons au Lycée deux **points de restauration** : le Self, avec un repas équilibré, et la Cafétéria (restauration rapide avec sandwiches, salades, pâtisseries, boissons,...), les deux préparés par la société ELIOR. Suite à un travail en commission éducation santé citoyenneté et en commission de restauration avec les représentants des parents (APEL), nous vous proposons une formule demi-pension pour favoriser les repas équilibrés à coût réduit. Elle nous paraît plus éducative que la formule au ticket, en particulier pour les plus jeunes (seconde, première).

<p>Régime Demi pensionnaire 4 jours par semaine <i>(lundi, mardi, jeudi et vendredi)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Passage au self obligatoire • Passage cafétéria (restauration rapide) non autorisé • Prix de la formule buffet <i>(entrée froide à volonté + plat chaud)</i> 4 € 30 au lieu de 4 € 65 • Prix du périphérique supplémentaire <i>(fromage, entrée chaude, dessert)</i> : 0 € 40 	<p>Régime Demi pensionnaire 3 jours <i>(lundi, mardi, jeudi ou vendredi)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Passage au self obligatoire • Passage cafétéria (restauration rapide) non autorisé • Prix de la formule buffet <i>(entrée froide à volonté + plat chaud)</i> 4 € 45 au lieu de 4 € 65 • Prix du périphérique supplémentaire <i>(fromage, entrée chaude, dessert)</i> : 0 € 40 	<p>Régime au ticket <i>(Pas de jours imposé)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Passage au self ou passage cafétéria (restauration rapide) au choix • Prix de la formule buffet pour le self 4 € 65 • Prix du périphérique supplémentaire <i>(fromage, entrée chaude, dessert)</i> : 0 € 40
--	--	---

- **Le régime choisi** au moment de l'inscription devient effectif 15 jours après la rentrée scolaire.
- **L'inscription dans un des trois régimes** est faite pour le trimestre. Le changement de régime ne sera possible que sur demande écrite de la famille.
- **L'accès à la restauration** se fait à l'aide d'un badge qui sera remis à la rentrée scolaire. En cas de perte ou de destruction du badge, le coût de remplacement est de 5 € 00. Ce badge est valable pendant toute la scolarité au Lycée. **Le badge est strictement personnel, il est interdit de le prêter.**
- **Rechargement durant l'année scolaire** : avant d'atteindre un solde négatif, pensez à amener un règlement au service « restauration » ou dans la boîte aux lettres « restauration » située ans le couloir face à la comptabilité.
- **En cas de perte de la carte** : il est impératif d'en avertir le service restauration, afin que votre carte soit bloquée et qu'aucune personne ne puisse l'utiliser.
- **Oubli du badge self** : en cas d'oubli exceptionnel de la carte de restauration, vous pouvez venir retirer une autorisation de passage au bureau restauration dans les horaires d'ouverture.
- **Pour la demi-pension**, les repas non pris pour cause d'absence justifiée (sortie scolaire, maladie), ne sont pas décomptés

BULLETIN D'INSCRIPTION RESTAURATION 2018/2019 A DECOUPER ET A JOINDRE AVEC VOTRE REGLEMENT

NOM Prénom : CLASSE :

Je choisis le régime :

Forfait Demi pensionnaire 4 jours Forfait Demi pensionnaire 3 jours (*) Demi pensionnaire au ticket

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
 (*) Barrer le jour où votre enfant ne mangera pas – uniquement pour le forfait 3 jours

Je joins un chèque de 55 € 00 (50 € 00 crédité sur le compte self et 5 € 00 d'achat de badge) pour les nouveaux inscrits. Pour les élèves qui étaient déjà dans notre établissement, ne pas rajouter les 5 € 00 de badge (sauf si celui-ci a été perdu ou détruit).
 Règlement à établir à l'ordre de OGE MONTPLAISIR

NB : pour les familles ayant déjà réglé la restauration au moment de l'inscription ou de la réinscription, ne pas joindre de règlement, veuillez seulement cocher l'option choisie.